



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT-AADL-  
DIRECTION RÉGIONALE D'ALGER EST

Sis à BP 62 SAID HAMDINE- BIR MOURAD RAIS- ALGER

N° Identification fiscale : 00016001405697

PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N°66/DRAE/AADL/2025

En application des dispositions des articles N° 36, 38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 40, 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST « AADL - DRAE » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des 2500 logements (site 04) en TCE avec locaux à usage commercial et professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » sis SIDI HELLOU commune de BOUDOUAOU wilaya de BOUMERDES, Tranche 185 000 logements location-vente zone 02

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) **Capacité professionnelle :**

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie VIII (HUIT) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale en cours de validité.

Et

- Ayant la qualification et classification professionnelle en Travaux publics ou Hydraulique en activité principale ou secondaire à la catégorie IV (QUATRE) ou plus en cours de validité.

b) **Capacité financière :** ayant un chiffre d'affaire moyen des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) supérieur ou égal à 2 300 000 000,00 DA

c) **Capacité technique :** ayant les moyens humains et matériels suivants :

1- Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Quatre (04) chefs de projets : Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à cinq (05) ans.
- Deux (02) Architectes ou ingénieurs ou masters dans le domaine du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à quatre (04) ans.
- Deux (02) Techniciens supérieurs ou plus en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à trois (03) ans.
- Deux (02) Techniciens supérieurs ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à trois (03) ans.

Justifié par les pièces administratives et réglementaires y affèrent à savoir : Affiliations CNAS en cours de validité, CASNOS, Diplômes, les attestations et les certificats de travail et le cas échéant fiches de carrières pour justifier l'expérience.

2- Moyens matériels : l'entreprise doit avoir minimum les moyens suivant :

- Coffrage tunnel ou modulaire : au moins six (06) jeux de coffrage
- Six (06) camions de 15 tonnes ou plus.
- Une (01) centrale à béton de 120 m<sup>3</sup>/h ou plus
- Quatre (04) Grues fixes
- Six (06) pelles mécaniques

NB : la liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice (daté de six (06) mois maximum à la date de la soumission) et/ou contrat leasing avec une banque matériels non roulant).

3- Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

**Avant défil**

- Un projet de 2000 logements en un seul tenant.

- ou un cumul de projets de logements d'au moins 2500 logements en prenant en considération les projets de 500 logements et plus.

- ou ayant réalisé un projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie E ou plus.

Justifiés par des attestations de bonne exécutions ou d'exécution délivrée par des maîtres d'ouvrages publics des projets réceptionnés durant les 10 ans dernières années (2015 à 2024)

Cette attestation doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

L'intitulé du projet

Le montant du projet

Catégorie du projet

Délaï de réalisation

Date du procès-verbal

L'engagement de travail en (3\*8) est obligatoire faute de quoi l'offre sera rejetée.

• Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement

• le dossier de candidature ne peut être complété

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique

- Noter bien que Les moyens humains et matériels ayant été utilisé dans un autre projet objet d'appels d'offres (réalisation) AADL 03 ne peuvent être pris en compte au présent appel d'offres

- L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains et matériels de l'offre technique distinct.

- Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentées dans l'offre technique

Le dossier de l'avis d'appel d'offre sera retiré contre paiement de la somme de vingt mille Dinars (20 000.00) non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL

Sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER.

Le dossier de soumission doit contenir :

- Dossier de candidature
- Offre technique
- Offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....l'objet de l'appel d'offres »

• **L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE » CONTIENT :**

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet,
- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Une copie du statut pour les personnes morales (éventuellement)
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 04 du présent cahier des charges à savoir :

a) **Capacités professionnelles :**

- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité

- Une copie du registre de commerce

■ Horizons : 10-05-2025 - Anep 2516015614